



Offre d'emploi !

La Commune de Courcelles recherche un Conseiller en Prévention et Sécurité (M/F)



Mission

- Vous assurez les missions du service interne de prévention et sécurité au travail en collaboration avec le Conseiller en prévention et sécurité déjà en place,
- Assister et conseiller les autorités communales dans leur politique en matière de prévention et de sécurité, bien-être au travail,
- Elaborer des analyses des risques : identifier les dangers, donner un avis sur les résultats de l'analyse de risques et proposer des mesures, formuler des propositions à propos du plan quinquennal de prévention et du plan annuel d'action,
- Participer à l'étude des facteurs et causes d'accidents, incidents et accidents graves et formuler des mesures de prévention,
- Inspecter d'initiative les lieux et postes de travail, accompagner les intervenants externes (Inspection, Médecine du travail),
- Participer à l'analyse des causes de maladies professionnelles, collaborer à l'étude de la charge de travail, ergonomie, facteurs psychosociaux,
- Donner un avis sur l'organisation des lieux et postes de travail, des facteurs environnementaux, équipements de travail et équipements individuels,
- Aider à la sécurité technique (sécurité au niveau de l'installation électrique, des machines et des risques d'incendie),
- Rédiger et élaborer des procédures organisationnelles en matière de sécurité, d'hygiène,
- Participer activement et assurer la communication interne sur tout projet, mesure ou moyen concernant le bien-être au travail,
- Participer à l'élaboration des procédures d'urgence internes et à l'application des mesures à suivre en cas de danger grave et imminent, organiser des exercices d'évacuation des bâtiments,
- Organiser l'information et la formation des travailleurs en matière de sécurité et de bien-être au travail,
- Elaborer et veiller à la tenue d'un registre de sécurité par sites communaux,
- Participer aux réunions du SIPPT, établir les rapports mensuels et annuels de ces réunions,
- Remettre un avis lors de la conception de nouvelles installations ou extensions de bâtiments communaux.

Profil

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bachelier et d'une attestation de formation de Conseiller en Prévention - niveau 2
- Une première expérience dans le domaine de la Prévention constitue un atout.
- Maîtrise des outils informatiques.
- Esprit d'analyse, de synthèse, organisé, rigoureux, capacités à négocier, à sensibiliser, doté d'aptitudes rédactionnelles et communicationnelles spécifiques au secteur de la Sécurité et du bien-être au travail.
- Vous faites preuve de collégialité et êtes capable de travailler en transversalité avec les différents services communaux.
- Vous adhérez aux valeurs de notre administration : Respect, Communication, Cohésion et Reconnaissance.
- Dé détenteur du permis B.
- Vous êtes de bonne conduite vie et mœurs.

Conditions

- Emploi temps plein (38h/semaine)
- Contrat à durée déterminée de 6 mois (le poste est vacant, possibilité d'obtenir un CDI à court terme)
- Horaire de travail flexible (de 7h30 à 18h30)
- Barème de la Fonction Publique pour le niveau B1
- Formation continuée

Postulez !

Intéressé(e) par la perspective de travailler au sein de notre Administration communale ? Veuillez envoyer votre CV accompagné de votre lettre de motivation soit par courrier recommandé adressé au Collège communal, Rue Jean Jaurès, 2 à 6180 Courcelles soit déposé au Secrétariat général de l'administration communale contre accusé de réception au plus tard à 16h soit par envoi électronique à l'adresse suivante : candidatures@courcelles.be et ce pour **le 18 octobre 2026 au plus tard en indiquant en objet : « Candidature Conseiller en prévention et sécurité ».**

La prise en considération de la candidature exige l'envoi de 4 documents, sous peine de nullité :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- une copie du diplôme de niveau bachelier
- une copie de l'attestation de formation de Conseiller en Prévention - niveau 2

Dans le cadre d'une procédure de recrutement, les données personnelles transmises sont traitées conformément au RGPD et uniquement aux fins de cette procédure par le service des Ressources Humaines de l'administration.

Pour le Collège communal,
Caroline Taquin, Députée- Bourgmestre